

DELIBERATION PORTANT RENOUELEMENT DU DIPLÔME D'UNIVERSITE RELATION D'AIDE PAR LA MEDIATION
ANIMALE PORTE PAR L'UFR MEDECINE ET PROFESSIONS PARAMEDICALES

LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE
DU MARDI 24 MARS 2026,

Vu le Code de l'Education ;
Vu le Décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le Décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création
de l'Etablissement Public Expérimental Université Clermont Auvergne (UCA) ;
Vu les Statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 29 à 31 ;
Vu le Règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;
Vu la présentation de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente en charge de la Formation ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

de renouveler le Diplôme d'Université « Relation d'aide par la médiation animale » porté par l'UFR Médecine et
Professions Paramédicales, tel que présenté en annexe.

Membres en exercice : 42
Votes : 21
Pour : 12
Contre : 0
Abstentions : 9

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

Président de l'Université Clermont Auvergne
Mathias BERNARD

Le 19 juin 2026

DOSSIER DE VALIDATION DU-DIU Volet pédagogique

DU Relation d'aide par la médiation animale

- Renouvellement -

UFR de rattachement : UFR de Médecine et des Professions Paramédicales
Etablissements partenaires : /
Responsable du diplôme : Laurent GERBAUD
Validation à compter du : 24/03/2026
Validation accordée jusqu'à fin 2027-2028
Délibération CFVU N° 2026-03-24_29

A - Présentation du projet

I – Contexte général – Objectifs de la formation

Les pratiques de médiation animale (MA) sont installées dans le paysage des pratiques d'aide et de thérapie comme en témoignent les données de la Fondation A. & P. Sommer, impliquées dans les relations homme-animal et leurs applications concrètes. Un intervenant potentiel ou actif dispose de nombreux programmes, de rencontres, de publications et de formations concernant la médiation animale et l'éthologie principalement tant en France qu'à l'étranger, dont certaines sont universitaires (ex : DU Relations Homme-Animal de Paris Descartes...).

Il existe actuellement une évolution dans le monde de la formation avec une reconnaissance récente de certaines formations par France Compétences ouvrant le champ de la professionnalisation officielle de ces pratiques. Ces formations mettent l'accent sur les dimensions techniques et économiques des projets mais peu sur les champs de la relation d'aide et de l'éthique. C'est le positionnement qui a été adopté depuis la création du DU RAMA en 2009 car l'expérience de rencontres de nombreux acteurs de ces pratiques a conduit au constat que le manque de formation psycho-relationnelle, d'outils, et de réflexion sur le positionnement des intervenants, étaient les principales causes de dysfonctionnement de ces programmes. Une formule renouvelée prenant en compte les évolutions du contexte de formation semble opportun.

Les objectifs de cette formation sont de :

- ❖ Permettre aux stagiaires de faire le point sur les savoirs et les acquis dans le champ de la médiation animale
- ❖ Avoir une attitude réflexive sur leur pratique,
- ❖ Savoir utiliser des outils pour construire, décrire et évaluer les programmes,
- ❖ Approfondir leur approche de la relation d'aide dans la pratique de médiation animale
- ❖ Prolonger cette démarche en intégrant un réseau de professionnels et partenaires permettant la mise en œuvre de nouvelles pratiques.

II – Composante porteuse du projet

UFR de Médecine et des Professions Paramédicales.

III – Autres composantes de l'UCA participant à la formation

Néant

IV – Partenaires de la formation

Néant

V – Responsable du DU

Nom, Prénom : Pr Laurent GERBAUD

Statut : PU-PH

Coordonnées : laurent.gerbaud@uca.fr

04-73-75-03-40

Coordonnateurs pédagogiques :

Mme Cécile CARDON

Statut : Coach professionnel, équicoach certifié et intervenante et formatrice en médiation animale

Coordonnées :

Dr Didier VERNAY

Statut : PH retraité – CHU de Clermont-Ferrand

Coordonnées : didier.vernay@uca.fr

VI – Composition du conseil de perfectionnement

Personnel de l'Université Clermont Auvergne

- ❖ Pr Laurent GERBAUD – PU-PH, UFR de Médecine et des Professions Paramédicales
- ❖ Frank PIZON – MCU, UFR de Médecine et des Professions Paramédicales

Intervenants extérieurs à l'Université Clermont Auvergne

- ❖ Cécile CARDON - Coach professionnel, équicoach certifié, intervenante et formatrice en médiation animale
- ❖ Didier VERNAY - Neurologue hospitalier retraité, expérimenté en médiation animale
- ❖ Martine AURIACOMBE – Enseignante diplômée en activités physiques adaptées, intervenante en médiation animale
- ❖ Joanna BADEL - Médecin psychiatre, Lille
- ❖ Olivier BAUD - Médecin hygiéniste hospitalier
- ❖ Céline FRADET - Masseur-Kinésithérapeute
- ❖ Sandra GIRARD - Psychologue clinicienne, expérimentée en médiation animale
- ❖ Joseph GOURCY - Masseur-Kinésithérapeute
- ❖ Mélanie MARTIN-TEYSSERE - Vétérinaire praticien, intervenante en médiation animale

Au moins 1 apprenant de la formation

VII – Autres renseignements

Si renouvellement, date de la dernière demande : 2024-2025

Première année universitaire concernée par la demande : 2025-2026

Niveau de la formation : 1^{er} cycle

Public visé et niveau requis pour intégrer la formation :

	Public visé par la formation	Prérequis
RE FC	Professionnel de santé ou du champ médico-social, social, éducatif, juridique et de la recherche	Être titulaire d'un diplôme de 1 ^{er} cycle Quel que soit leur profil, les candidats devront justifier, a minima, d'une première expérience de la pratique de la médiation animale (exemple : stage d'observation)

Cas particuliers : les personnes titulaires d'un diplôme de niveau inférieur à un diplôme de 1^{er} cycle mais disposant d'une expérience significative de la médiation animale peuvent se porter candidats sous réserve d'engager une procédure de Validation des Acquis Professionnels.

Durée de la formation : 1 année universitaire – 122 heures + 3h30 d'examens

Calendrier de la formation : Enseignement d'octobre à juin ; Examen en juin et septembre

Période de candidature : jusqu'à un mois avant le début de la formation

Lieu de la formation : UFR de Médecine et des Professions Paramédicales

Pratique : Ecurie de la Roche – Rue de la Roche Michel 63530 VOLVIC

Ouverture en formation initiale (FI/RE) : NON

Ouverture en formation continue (FC) : OUI

Tarif unique pour tous les régimes d'inscription :

2025-2026

Tarif 1 (tarif plein)	1 784,5 €
Tarif 2 (tarif UCAA inscrits dans l'année ou l'année précédente)	-

A partir de 2026-2027

Tarif 1 (tarif plein)	1 842 €
Tarif 2 (tarif UCAA inscrits dans l'année ou l'année précédente)	-

Nombre minimal d'inscrits (FI-RE/FC) pour ouverture de la formation : 11. Il est nécessaire de s'assurer de l'autofinancement de la formation avant l'ouverture

Capacité d'accueil maximale : 20

Période d'inscription : septembre

Contact Scolarité :

Service de la Formation – Pôle des Scolarité Transversales, Unité Mixte de Formation Continue en Santé
04.73.17.80.25 - umfcs.medpha@uca.fr

B – Description de la formation

I – Organisation générale de la formation

La formation se décompose comme suit :

- ❖ UE 1 : Bases fondamentales de la RAMA : éthique et déontologie, savoirs et mobilisation des compétences individuelles et collectives, méthodologie et outils – 2,5 jours.
- ❖ UE 2 : Techniques de film et analyse de films appliqué à la Médiation Animale – 1,5 jours
- ❖ UE 3 : Notions d'éthologie et du comportement de l'animal, aspects vétérinaires et hygiène – Méthodologie de projet, analyse et évaluation de la pratique – 5 jours
- ❖ UE 4 : La Relation d'Aide par la Médiation (RAM) dans le contexte de la Médiation Animale (MA) – 5 jours.
- ❖ UE 5 : Travail en réseau (FOAD) et évaluation des connaissances, soutenance orale du mémoire – 3 jours.

II – Maquette de la formation et Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC)

Intitulé UE	Nombre d'heures				Contrôle des connaissances					
	Total	CM	TD	TP	Théorique		Pratique		Période d'examens	Coefficient de l'UE
					Nature et durée de l'épreuve	Coefficient	Nature et durée de l'épreuve	Coefficient		
UE 1 : Bases fondamentales de la RAMA ❖ EC 1 : éthique et déontologie ❖ EC 2 : savoirs et mobilisation des compétences individuelles et collectives ❖ EC 3 : méthodologie et outils	20.5 h	10 h	10.5 h		Epreuve finale écrite de 3h notée sur 40		Mémoire final noté sur 30 + Soutenance mémoire notée sur 30		En juin et septembre	
UE-2 : Techniques de film et analyse de films appliqué à la Médiation Animale ❖ EC 1 : matériel et technique ❖ EC 2 : théorie et pratique de l'analyse de films	10.5 h	3.5 h	7 h							
UE 3 : Notions d'éthologie et du comportement de l'animal, aspects vétérinaires et hygiène et développement du professionnel ❖ EC 1 : outils d'analyse, évaluation du niveau des stagiaires ❖ EC 2 : notions d'éthologie et de comportement de l'animal ❖ EC 3 : aspects vétérinaires et sensibilisation au bien-être animal ❖ EC 4 : hygiène et zoonoses.	32 h	7 h	25 h							
UE 4 : La Relation d'Aide par la Médiation (RAM) dans le contexte de la médiation animale (MA) ❖ EC 1 : Biologie, psycho-sociologie et éthologie humaine appliqué à la RAMA ❖ EC 2 : « boîte à outils » pour la relation d'aide et la médiation ❖ EC 3 : compréhension du public bénéficiaire des actions de MA	48 h	33.5 h	14.5 h							
UE 5 : Travail en réseau et évaluations des connaissances ❖ EC 1 : travail en réseau et FOAD ❖ EC 2 : épreuve écrite ❖ EC 3 : rédaction du mémoire ❖ EC 4 : soutenance orale publique	11 h	7.5 h	3.5 h							
Total	122	61.5 h	60.5h				----- Epreuve de mise en situation pratique notée sur 20			

III – Règles de délivrance du diplôme

Assiduité : présence obligatoire à tous les enseignements (sauf absence justifiée : convocation à un examen, arrêt médical avec justificatif, raisons personnelles justifiées à hauteur de 80%, tolérance de 48h soit 2 jours).

Evaluation :

L'obtention de la moyenne générale 60/120 points est requise pour l'obtention du diplôme avec une répartition comme suit :

- ❖ *Epreuve finale écrite de 3 heures : sur 40 points*
- ❖ *Mémoire : sur 30 points + Soutenance du mémoire (10 minutes de soutenance + 20 minutes de discussion) : sur 30 points soit une note totale sur 60 points*
- ❖ *Mise en situation pratique : sur 20 points*

Note éliminatoire de l'examen écrit : < 20/40 (soit 10/20)

Note éliminatoire du mémoire écrit et soutenance : < 30/60 (soit 10/20)

Note éliminatoire à la mise en situation pratique : <10/20

Pas de compensation entre les épreuves.

Session de rattrapage :

En cas d'échec à l'une des épreuves (note inférieure à 10/20) lors de la première session d'examen, une seconde session de rattrapage est organisée entre septembre et octobre, selon les disponibilités du candidat et du jury. Cette épreuve qui sera exclusivement orale peut se dérouler à distance ou en présentiel.

IV – Compétences acquises pendant la formation

Compétence	UE 1	UE 2	UE 3	UE 4	UE 5
Analyser, décrire et évaluer un projet ou un programme de médiation animale	X		X	X	X
Se positionner dans un programme de médiation animale en fonction de ses compétences et de la nature du programme	X		X	X	X
Mettre en place des approches de médiation et de relation d'aide et évaluer l'impact pour le bénéficiaire		X	X	X	X
Connaître et mettre en place les conditions d'une pratique éthique prenant en compte le bien-être de l'ensemble des acteurs de médiation (bénéficiaires, animaux, intervenants, institutions)	X		X	X	X
Communiquer et argumenter à propos de la médiation animale	X	X			X

V – Equipe pédagogique

Nom Prénom	Etab. de rattachement	Statut	Qualité	N° UE	Matière	Volume horaire (CM/TD/TP)
AURIACOMBE Martine*	GRAMMA Ferme pédagogique (Ibos – 65)	IE	Enseignante diplômée en activités physiques adaptées, Praticienne en RAMA	1, 3, 4, 5	Médiation animale et gestion	CM = 3.5 TD = 27.5
BAUD Olivier*	CHU de Clermont-Fd	PH	Médecin hygiène hospitalière	3	Hygiène Hospitalière	TD = 7.5
BELGACEM Bénédicte	CHU de Clermont-Fd		Ingénieur hospitalier	1	Méthodologie	TD = 2
CARDON Cécile*	Cabinet Coaching Saint-Thurin (42)	IE	Coach professionnel, équi coach certifiée, intervenante en RAMA	1, 2,3, 4, 5	Médiation animale et comportement	CM = 27 TD = 26
FRADET Céline Ajout	Riom (63)	IE	Kinésithérapeute	3	Prévention stress humain et animal	TD = 3
GAUFRES-GIBERT Florence	Lyon (69)	IE	Psychologue clinicienne, psychothérapeute	4	Relation d'aide et médiation	TD = 4
GERBAUD Laurent*	CHU de Clermont-Fd/UCA	PU-PH	Médecin	1, 4	Méthodologie Coordination pédagogique	TD = 5
GOURCY Joseph Ajout	Royat (63)	IE	Kinésithérapeute	3	Manutention et analyse du mouvement	TD = 3
GIRARD Sandra	Brassac les Mines (63)	IE	Psychologue clinicienne, psychothérapeute	4	Relation d'aide et médiation	CM = 13 TD = 10
MARTIN-TEYSSERE Mélanie	Clinique Pont-du-Château (63)	IE	Vétérinaire praticien	3	Aspects sanitaires et comportementaux des animaux	CM = 11 TD = 7.5
PIZON Frank	CHU de Clermont-Fd/UCA	MCU	Éducation à la santé Réalisateur de films	2	Techniques et analyse de films	CM = 3.5 TD = 7
VERNAY Didier*	CHU de Clermont-Fd/UCA	PH	Neurologue – service de santé publique	1, 5	Historique et fondements de la médiation animale Coordination pédagogique	CM = 3.5 TD = 11

* : membres de la Commission Pédagogique

Préciser le nombre total d'heures assurées par des personnels de l'UCA : 17.25h EqTD

Préciser le nombre d'heures assurées par des intervenants extérieurs à l'UCA : 188.5h EqTD (*enseignements dédoublés lors des sessions pratiques en extérieur*)

VI – Composition du jury

- ❖ Laurent GERBAUD - PU-PH Santé publique
- ❖ Cécile CARDON - Coach professionnel, équicoach certifié, intervenante en médiation animale
- ❖ Martine AURIACOMBE - Enseignante diplômée en activités physiques adaptées, intervenante en médiation animale
- ❖ Mélanie MARTIN-TEYSSERE - Vétérinaire praticienne, intervenante et formatrice en médiation animale
- ❖ Bénédicte BELGACEM – Ingénieur Hospitalier

VII – Modalités d'admission

La sélection des candidats se fait sur étude d'un dossier de candidature composé :

- ✓ Dossier de candidature
- ✓ Lettre de motivation et CV
- ✓ Copies des diplômes requis
- ✓ Fiche d'auto-évaluation de sa pratique (outil CHIMERE)
- ✓ Charte des bonnes pratiques signée

VIII – Mobilité à l'international

Sans objet

IX – Pour les formations de santé : Développement Professionnel Continu (DPC)

Le DU ne propose pas de module DPC.

Avis favorable du Conseil de Gestion de l'UFR Médecine et Professions Paramédicales à l'unanimité : 12/01/2026

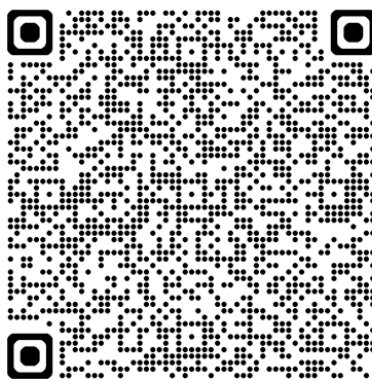
Approbation du Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 24/03/2026

Validation accordée pour une durée de 3 ans, jusqu'à fin 2027-2028



Approuvé par le
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
du 24 mars 2026

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



EXTRAIT DU
PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE L'UFR DE MEDECINE ET DES PROFESSIONS PARAMEDICALES
SEANCE PLENIERE DU LUNDI 12 JANVIER 2026

Le Conseil de l'UFR de Médecine et des Professions Paramédicales s'est réuni le lundi 12 janvier 2026 à 08 heures, sous la présidence de Monsieur le Professeur Pierre CLAVÉLOU, Doyen-Directeur de l'UFR.

ORDRE DU JOUR :

3.3 – Formation Continue

Madame BONDIEU présente les points suivants :

• **Tarifs des diplômes, au titre de l'année universitaire 2026/2027**

Comme suite à la demande de la gouvernance de l'Université, il est proposé une augmentation des tarifs de l'ordre de 5 % pour les diplômes nationaux (annexe A) et de 3 % pour les diplômes universitaires (annexe B).

Après un échange, les nouveaux tarifs proposés sont approuvés à l'unanimité des membres du Conseil.

• **Modification d'habilitation de D.U. au titre de l'année universitaire 2025/2026**

Cursus visé et responsable pédagogique	Objet de la demande
<p>D.U. Relation d'Aide par la Médiation Animale</p> <p><i>En présentiel</i></p> <p>Responsable pédagogique : Pr Laurent GERBAUD</p>	<p>Renouvellement avec modifications substantielles (dernière validation 2024-2025)</p> <p>I) Règles de délivrance du diplôme Modification de la note élimination à la mise en situation pratique : <10/20 (au lieu de <7/20)</p> <p>Effectifs années précédentes : Année 2025-2026 : 18 Année 2024-2025 : 16 Année 2023-2024 : 14 Nombre minimum d'inscrits : 11</p>

Après discussion, les membres du Conseil donnent un avis favorable unanime à ce renouvellement d'habilitation (annexe C – nouvelle maquette).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 09 heures 40.

EXTRAIT certifié conforme au registre des délibérations

Clermont-Ferrand, le 19 janvier 2026

Pierre CLAVÉLOU
Doyen - Directeur

